



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E143375

VALABLE JUSQU'AU 02/09/2024

ÉDITÉ LE 06/09/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/07/1990

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 08/03/2023  
25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC 02100 SAINT-QUENTIN

Siret : 378 690 002 00043

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 19774-83 SD

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 634973704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 634973704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ETS ALAIN ALLOT

189 BIS RUE DE PARIS  
PORTE A  
02100 SAINT QUENTIN

Téléphone : 03 23 64 39 23

Portable : 06 07 11 57 32

Fax :

Site Internet : [www.alliot-chauffage.fr](http://www.alliot-chauffage.fr)

E-mail : [contact@alliot-chauffage.fr](mailto:contact@alliot-chauffage.fr)

Responsabilité légale :

LETEMPLE MARJORIE GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                            | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier) | 27/07/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS  
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN  
34 AVENUE D'ALLEMAGNE  
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.